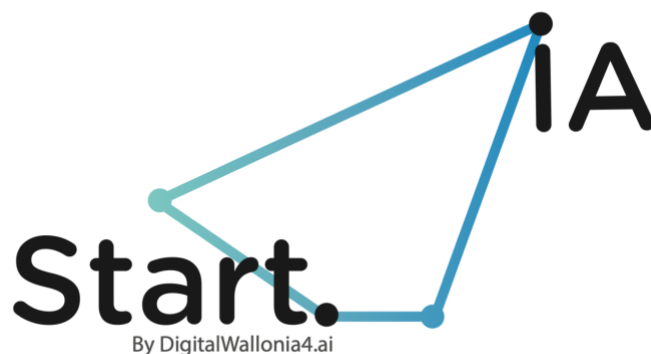


Appel à Candidatures



« **START IA** » (5^{ième} édition) pour les entreprises wallonnes voulant être accompagnées dans leurs initiatives/réflexions en Intelligence Artificielle (IA) dans le cadre de la stratégie DigitalWallonia4.ia

Lignes directrices à l'intention des Soumissionnaires

Référence de l'appel : ADN – START IA 05

Nouveau

Ce dispositif est **ouvert en permanence, sous réserve de budgets disponibles**. Il n'y a donc pas de date limite de soumission pour les dossiers de candidature. Les dossiers de candidature seront évalués chaque mois selon le processus mentionné ci-dessous.



A propos de START IA et du programme DigitalWallonia4.ai

Lancé en juillet 2019, le programme « DigitalWallonia4.ai » est porté par l'Agence du Numérique, le Réseau IA, l'Infopole Cluster TIC et Agoria. Son objectif général est d'accélérer l'adoption de l'IA en Wallonie et le développement de son écosystème wallon. Il comprend entre autres un axe dédié aux entreprises.

L'axe dédié aux entreprises consiste à soutenir et accélérer le processus de transformation numérique des entreprises, afin de les encourager à tirer profit de leurs systèmes d'information en intégrant des technologies d'IA. A cet effet, trois programmes d'accompagnement ont été développés pour atteindre cet objectif : **diagnostics de maturité (START IA)**, **Proof of concepts (PoC) (TREMPLEIN IA)** et **mise sur le marché (Cap IA)**.

Cette **cinquième édition de START IA** est lancée suite au succès rencontré par les précédentes éditions¹ depuis 2019 et comprend quelques nouveautés.

Pourquoi participer ?

Vous envisagez, d'une manière ou d'une autre, à manipuler des données et à intégrer ou ajouter des applications d'Intelligence Artificielle au sein de votre entreprise ?

Par exemple pour :

- Augmenter votre productivité ;
- Optimiser l'utilisation de vos actifs ou la gestion de vos stocks ;
- Détecter des anomalies ou faire de la maintenance prédictive ;
- Améliorer l'expérience client au travers de l'hyper personnalisation ;
- Mieux guider vos opérateurs et améliorer leur bien-être au travail ;
- Garantir plus de sécurité sur le lieu de travail ;
- Ou encore, réduire votre consommation énergétique et votre empreinte carbone.

Start IA s'adresse aux entreprises qui se questionnent sur l'utilisation de leurs données. Les aspects abordés par le programme concernent également la **gestion et structuration des données**.

Ceux-ci ne sont que **quelques exemples parmi de nombreux autres**. Start IA permet de trouver des réponses à ces questions ainsi qu'exploiter au mieux l'information. Ce dispositif vise à faire **émerger des opportunités liées à la donnée, à l'IA et à vos activités, grâce à des experts qualifiés dans ces domaines technologiques, dans le but d'assurer la réussite de futurs projets digitaux innovants**.

¹ Lire à ce propos : [l'article concernant le 1^{er} appel Start IA](#) , [retour sur le 2^e appel à candidatures Start IA](#), [résultats de l'appel à projets Start IA secteur public](#), [page Bilan et actions du programme DigitalWallonia4.ai](#)

En quoi consiste l'accompagnement START IA ?

L'initiative **START IA** a pour ambition d'**accompagner des entreprises** dans leur intention d'explorer des opportunités/cas d'usage en IA au travers de l'exploitation de leurs données.

Si votre entreprise est sélectionnée, une **entreprise "expert IA" vous accompagnera dans votre réflexion IA pendant 4 à 5 jours, dans l'intention d'identifier les cas d'usage les plus pertinents à développer au sein de votre organisation**. Alternativement, l'entreprise candidate peut elle-même identifier un expert IA, [parmi la liste des experts éligibles](#), avec lequel elle souhaite travailler.

Les prestations de l'entreprise expert IA s'élèveront à **40h minimum** et intégreront du travail de préparation, d'analyse et de reporting ainsi que des participations à des réunions (sur site ou en distanciel). Cet accompagnement sera étalé sur une période de **maximum 3 mois**.

L'Expert IA vous aidera à :

- Faire un diagnostic/scan de maturité IA ;
- Identifier des opportunités potentielles au sein de votre organisation à l'aide d'un processus de design thinking/idéation stratégique ; ceci en lien avec votre stratégie de développement.
- Définir des pistes pour aider à la gestion et la structuration des données disponibles sur base d'une analyse préliminaire d'un échantillon de données (par rapport à un projet identifié)
- Proposer des pistes de solutions techniques et/ou conceptuelles et analyser la faisabilité ;
- Identifier des prestataires potentiels pour la mise en place des solutions proposées ;
- Etablir une estimation de l'impact et du ROI potentiel des solutions proposées ;
- Etablir une estimation budgétaire des solutions proposées ;
- Rédiger un plan d'actions qui vous sera proposé.

L'intervention de l'expert IA pourrait aboutir à la conclusion que les technologies d'IA ne sont pas pertinentes pour votre organisation. Dans ce cas, son accompagnement sera moins étendu (pas de plan d'actions par exemple) et se terminera plus tôt que prévu. (voir ci-après pour plus d'informations).

Qui peut participer ?

Toute **entreprise** ou **association**, petite ou grande, start-up ou établie, quel que soit son degré de maturité digitale ou secteur d'activité. Seules conditions :

- Etre localisée en Wallonie (siège social ou un siège d'exploitation) ;
- Disposer d'un numéro d'entreprise ;
- Pouvoir mobiliser un des dirigeants ou autres décisionnaires de l'organisation sur la durée de la mission de l'expert IA ;
- Agréer aux conditions de participation financières expliquées ci-dessous ;
- Accepter que les porteurs du projet DigitalWallonia4.ai et ses partenaires valorisent le cas d'usage / projet via leurs canaux de communication.

Critères de sélection

Les dossiers de candidature seront analysés **chaque mois** par le Comité de pilotage du programme DigitalWallonia4.ai et donc par des représentants de l'Agence du Numérique, de l'Infopôle Cluster TIC, du Réseau IA, d'Agoria, du SPW-Recherche et d'AI4Belgium sur base des critères suivants (liste non-exhaustive):

- Eligibilité de l'entreprise candidate (voir chapitre précédent) ;
- Date de la candidature reçue ;
- Potentiel de croissance (grâce à la mise en place d'initiatives IA au sein de l'entreprise) ;
- Degré en maturité numérique de l'entreprise (notamment les données dont elle dispose) ;
- Potentiel à aboutir à un Proof of Concept (PoC) dans le cadre de l'initiative [«Tremplin IA»](#)

Vous serez contacté personnellement par le Program Manager de DigitalWallonia4.ai après l'analyse si votre entreprise est retenue dans le cadre de cet appel. Votre mission d'accompagnement START IA pourra alors commencer.

Frais de participation

Sauf changement contraire stipulé dans le document d'appel à projets², lorsqu'un Expert IA est mobilisé dans le cadre d'un accompagnement Start IA, sa mission a **valeur maximale de 5.000 euros**.

La contribution demandée à **l'entreprise bénéficiaire candidate** est de **1.500 euros HTVA**. Cette contribution se fera sous forme de paiement d'une facture de 1500 euros HTVA **en début de mission Start IA**.

² Ces conditions ne sont, par exemple, pas applicables au « Start IA secteur public ».

A la fin de la mission, un **montant de 3.500 euros** (70% de la valeur de la mission) sera versé par l'Agence du Numérique à l'expert IA sur base des informations communiquées par l'entreprise expert IA dans le [formulaire de clôture](#) (détails ci-dessous). La mission devra être finalisée au plus tard **trois mois après avoir reçu l'email de confirmation de participation au programme Start IA par le/la chef.fe de projet de DigitalWallonia4.ai.**

Procédure de clôture de la mission

Démarches pour l'entreprise bénéficiaire :

L'entreprise bénéficiaire est chargée de payer sa quote-part (1500€ HTVA) sur base de la facture envoyée en début de mission par l'expert IA.

En fin de mission, elle remplit le rapide [formulaire de satisfaction](#) (durée : +/- 5 minutes).

Démarches pour l'expert IA (prestataire) :

Lorsque la mission est terminée, l'expert IA est invité à compléter le formulaire de clôture (<https://forms.gle/61zpgU5qzZX2VKKU9>). Celui-ci génère automatiquement une déclaration de créance qui sera envoyée par email à l'expert IA pour signature. En plus d'évaluer le dispositif Start IA, le formulaire de clôture et la déclaration de créance générée automatiquement certifient que :

- Le **rapport final** a été transmis à l'entreprise bénéficiaire suite à son accompagnement. Ce même document a été transféré par l'expert IA via le formulaire de clôture.
- L'expert a envoyé une **facture** d'un montant de 1.500 € (HTVA) à l'entreprise bénéficiaire.
- Les **dépenses** atteignent au moins la somme de la subvention, à savoir que minimum 40h ont été prestées l'expert IA.

Au cas où la mission devait **s'arrêter prématurément** (p.ex. : après constatation que l'Intelligence Artificielle n'offre pas ou très peu de potentiel), le coût de la mission sera calculé au prorata des horaires déjà prestés par l'expert IA. Dans ce cas, l'équipe DigitalWallonia4.ai devra être prévenue immédiatement par courriel à l'adresse : DW4AI@digitalwallonia.be.

En résumé, voici un exemple :

Exemple de Mission complète Start IA pour les entreprises :

Le candidat « A » a répondu à l'appel Start IA. Après avoir marqué son accord sur l'expert IA « B » qui lui a été proposé par le comité de pilotage de DigitalWallonia4.ai ou qu'elle a identifié par

elle-même, la mission débute. « B » facture **1.500 € HTVA** à « A » au début de la mission. « A » s’acquitte du paiement. « B » peut commencer l’accompagnement. Trois mois après le début de la mission, « B » soumet le dossier final via le formulaire de clôture à DigitalWallonia4.ai qui verse ensuite le montant de **3.500 €** à « B ». « B » a donc reçu le montant total de la mission, soit **5.000 €**.

Exemple de Mission partielle Start IA pour les entreprises :

Le démarrage de la mission est identique au cas précédent.

En cours de mission, « B » arrive à la conclusion que la mission ne peut se poursuivre, ou « A » souhaite arrêter la mission. « B » établit le dossier en répondant au formulaire de clôture, suivant les prestations effectuées. Un calcul est effectué par l’AdN pour verser la partie des 3.500€ de subsides au prorata des prestations effectuées.

Droit à l’image

En faisant partie de ce programme, l’entreprise et le prestataire donnent leur accord pour communiquer sur leur participation au projet, dans le respect de la confidentialité des résultats obtenus, et sur les éventuels use cases qui seront publiés sur Digital Wallonia et via les canaux de communication liés (Exemple : « [Les carrefours de l’IA](#) »), afin d’informer et/ou inspirer d’autres entreprises.

Comment participer ?

La participation à cet appel se fait en remplissant, via le lien ci-après, le formulaire en ligne :

<https://forms.office.com/r/OrzVKgeG3U>

Le formulaire dure approximativement 10 minutes et se décompose en 2 sections :

- Informations de contact
- Description de l’entreprise et motivation

Questions ?

Veuillez contacter le Program Manager de DigitalWallonia4.ai, Julie de Bergeyck au 0474 997116 ou via l’adresse DW4AI@digitalwallonia.be.